

Devenir professeur des écoles

Le module de professionnalisation "Devenir professeur des écoles" s'adresse aux étudiants et étudiantes qui envisagent d'enseigner à l'école maternelle ou à l'école élémentaire et souhaitent donc à la fois se préparer aux épreuves du CRPE (concours de recrutement de Professeurs des écoles) et faire leurs premiers pas en classe grâce au travail mené par les formateurs avec les enseignants des écoles d'application.

Le CRPE est ouvert aux étudiants inscrits en L3 ou titulaires d'une licence dès la session 2026 : les épreuves écrites en Français, Mathématiques, ainsi que dans les autres disciplines enseignées à l'école se dérouleront en mars ou avril 2026, et les épreuves orales au printemps 2026. Il faudra avoir validé sa Licence pour pouvoir être reçu au concours.

[Voir ici le descriptif et le programme du CRPE](#)

Ce module peut également intéresser tout étudiant curieux de mieux connaître l'histoire et l'organisation de l'école et de ses pratiques pédagogiques.

Les enseignements du module se déroulent à l'INSPE de Paris, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (site Molitor, 10 rue Molitor, Paris 16ème), dont la mission est de former aux concours d'enseignement et d'accompagner les stagiaires lauréats de ceux-ci. Ils associent une présentation des enjeux et contenus enseignés à l'école, en Français et en Mathématiques en particulier, des révisions dans ces disciplines pour aborder le concours sereinement, ainsi qu'une première approche des pratiques didactiques et pédagogiques (avec d'une part des études de productions d'élèves, des analyses de manuels, des présentations de matériel pour la classe en Mathématiques et un travail autour de la littérature jeunesse et des contes en Français ; d'autre part quelques séances de travail dans des classes de l'école primaire), ainsi qu'une approche des enjeux du système éducatif et des mécanismes d'apprentissage. Des épreuves écrites « blanches » seront proposées aux étudiants à la fin du S5.

NB : L'UE est proposée au S5 et au S6, les mardis après-midis et vendredis matins (séances de 3h ou 3h30).

En fonction des maquettes, certaines UFR ne proposent le module qu'au S5.